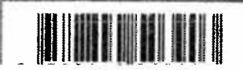
Les « Dictez vertueulx » d'Eustache Deschamps

Forme poétique et discours engagé à la fin du Moyen Âge

[P]oète de cour et officier royal, Eustache Deschamps (1346-1405 ?), [c]e champenois, natif de Vertus, se plaît à dire qu'il connut le règne [d]e quatre Valois, mais c'est sous Charles V et Charles VI qu'il [p]roduit l'ensemble de son œuvre poétique. Son *ditier* est un art [d]e dire qui investit les formes lyriques de nouvelles missions : la [s]atire politique, la mise en scène plaintive ou burlesque de soi, les [r]ecommandations pratiques. En plus d'un approfondissement de [l]'étude des formes et thèmes traditionnels, cet ouvrage apporte [s]ur l'œuvre d'Eustache Deschamps un éclairage nouveau sur [l]'emblématique, la représentation de l'opinion paysanne, la [c]onstitution et la diffusion des manuscrits, le contexte des [p]remières éditions de ce *ditier*.

[I]SBN : 2-84050-390-5
[I]SSN : 0760-7113

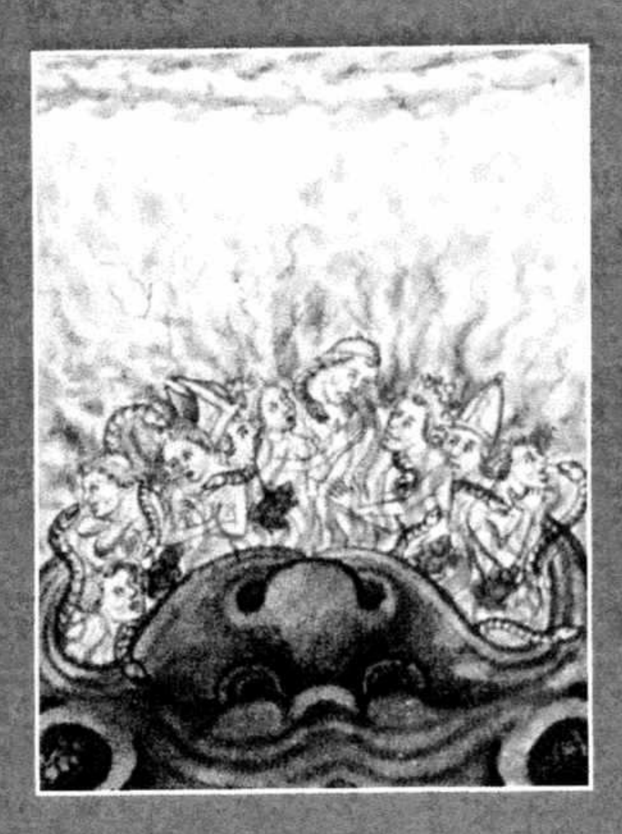


Les « Dictez vertueulx » d'Eustache Deschamps

MIREN LACASSAGNE et THIERRY LASSABATÈRE (dir.)

Les « Dictez vertueulx » d'Eustache Deschamps

Forme poétique et discours engagé à la fin du Moyen Âge



PUPS

CULTURE ET CIVILISATIONS MÉDIÉVALES
Collection dirigée par Jacques Verger et Michel Rouche,
Claude Thomasset et Fabienne Joubert
(ouvrages disponibles)

2. La chronique et l'histoire au Moyen Âge
Textes réunis par Daniel Poirion

5. Jérusalem, Rome, Constantinople
Textes réunis par Daniel Poirion

6. Milieux universitaires et mentalité urbaine
Textes réunis par Daniel Poirion

7. Les âges de la vie au Moyen Âge
Textes réunis par Michel Zink

8. Apogée et déclin au Moyen Âge
Textes réunis par
Claude Thomasset et Michel Zink

11. Villes et sociétés urbaines au Moyen Âge
Textes réunis par Pierre Desportes

12. L'Hostellerie de pensée
Textes réunis par
Michel Zink et Eric Hicks

13. Au-delà du merveilleux
par Claude Lecouteux

14. Enguerrand de Bournonville et les seins
par Bertrand Schnerb

15. Le temps qu'il fait au Moyen Âge
Textes réunis par
Joëlle Ducos et Claude Thomasset

16. La ronde des saisons
Textes réunis par Leo Carruthers

17. Des animaux et des hommes
Édition critique et traductions par
M.F. Alamichel et J. Bidard

18. Les manuscrits de David Aubert
Textes réunis par
Jacques Paviot et Danielle Quéruel

19. La montagne dans le texte médiéval
Textes réunis par
Danièle James-Raoul et Claude Thomasset

21. Mariage et sexualité au Moyen Âge
Textes réunis par Michel Rouche

23. Au cloître et dans le monde
Textes réunis par
Anne-Marie Legras et Patrick Henriet

24. L'artiste et le commanditaire
Textes réunis par Fabienne Joubert

25. Dans l'eau sous l'eau
Textes réunis par
Claude Thomasset et Danièle James-Raoul

26. Anges et démons
Textes réunis par Leo Carruthers

27. Les ducs de Bourgogne
par Jacques Paviot

28. Femmes, Reines et Saintes (Ve-XIe siècles)
par Claire Thiellet

29. La mort écrite
études réunies par Estelle Doudet

30. En Quête d'Utopie
études réunies par
Danièle James-Raoul et Claude Thomasset

31. Famille, violence et christianisation au Moyen Âge
études réunies par
Martin Aurell et Thomas Deswarte

32. Les ponts au Moyen Âge
textes réunis par
Danièle James-Raoul et Claude Thomasset

HORS COLLECTION

Clovis
Sous la direction de Michel Rouche

Miren Lacassagne et Thierry Lassabatère (Dir.)

Les "dictez vertueulx" d'Eustache Deschamps

Forme poétique et discours engagé à la fin du Moyen Âge



PRESSES DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE
2005

ISBN : 2-84050-390-5
ISSN : 0760-7113

Maison de la Recherche
Université Paris-Sorbonne (Paris IV)
28, rue Serpente
75006 PARIS

pups@paris4.sorbonne.fr
http://www.presses-sorbonne.info

PRÉFACE

Michel Zink

Ce volume est un signe heureux d'un phénomène heureux : l'intérêt nouveau pour Eustache Deschamps. Non que son importance ait jamais été ignorée. Mais on ne l'en a pas moins traité longtemps avec une ombre de condescendance. Une œuvre énorme, mais émiettée. Une poésie de la réalité triviale. Un poète qui se peint en humble familier des grands, en quémandeur, voire en parasite, prenant ainsi le risque d'être confondu avec ce pour quoi il se donne. Un poète fonctionnaire, pour qui le comble de l'infortune est le retard dans le versement de sa pension. Un poète dépourvu de tout ce qui rehausse le prestige d'un poète : passion dévorante, misère extrême, condamnation capitale. C'était un admirateur de Machaut ? Comme il avait raison ! Qu'il reste donc dans son ombre !

Editer Deschamps ? La Société des Anciens Textes Français s'en est souciée peu de temps après sa fondation, mais elle a confié la tâche à l'un de ces amateurs titrés, nombreux alors en son sein. Encore était-il venu lui-même proposer ses services. Il fallut que le malheureux succombât au bout de six volumes pour qu'un philologue patenté prît, pour les cinq restant, « la succession de ce très galant homme, qui fut aussi un lettré fin et délicat »[1] : sous la plume du savant, les termes de l'éloge sont autant de réserves.

Certes, la grande thèse de Daniel Poirion a changé notre regard sur Deschamps comme sur toute la poésie du Moyen Age finissant. Mais précisément : elle a changé notre regard sur l'ensemble de cette poésie. Dans cet ensemble, Deschamps a continué d'occuper sa place hiérarchique : considérable, mais non au premier rang.

Le premier signe indubitable d'un intérêt spécifique pour la manière poétique de Deschamps, je le vois dans un petit livre, qui ne peut évidemment pas être comparé à celui de Daniel Poirion, qui mérite à peine d'être cité à sa suite, mais qu'il faut cependant citer : celui de Dieter Ingenschay, *Alltagswelt*

1 Gaston Raynaud, *Œuvres complètes de Eustache Deschamps. Introduction*, t. XI, Paris, SATF, 1903, p. 4.

und Selbsterfahrung. Ballade und Testament bei Deschamps und Villon (Munich, Wilhelm Fink, 1986). Les deux mots du titre définissent parfaitement la direction prise par les lectures de Deschamps il y a une vingtaine d'années : analyser la « conscience de soi de la poésie », comme dirait Yves Bonnefoy, dans l'expérience du quotidien. Que cette voie soit encore féconde, les communications réunies dans la quatrième partie du présent volume le montrent brillamment.

Considéré toutefois dans son ensemble, ce volume témoigne d'un infléchissement ou, pour mieux dire, d'un élargissement. La réflexion sur la définition du moi poétique par les menus accidents de la vie vient enrichir une approche plus globale, plus fondamentale, plus historique aussi, de l'œuvre d'Eustache Deschamps, l'approche qui tout naturellement a retenu l'attention des premiers érudits qui l'ont étudiée. Que la moitié des communications aient choisi d'interroger l'œuvre de Deschamps dans l'ordre de l'histoire et de la politique ; que ces préoccupations soient présentes dans plusieurs autres : voilà qui justifie le titre choisi par son premier éditeur, Crapelet, titre dont Philippe Contamine souligne à juste titre combien il est significatif : *Poésies morales et historiques*. Le savant imprimeur avait bien compris son auteur : une poésie ancrée dans les circonstances de l'histoire et dans celles de la vie ; une poésie de la moralisation ou de la moralité, moins par moralisme que parce qu'elle n'est jamais loin de la satire et que la satire est donneuse de leçons. Face à la réalité concrète du monde, dans ses détails les plus insignifiants comme dans ses événements les plus graves, la figure du poète se définit pas ses « goûts et ses aversions », comme le dit très bien Christine Scollen-Jimack. Les formulations d'Ingenschay et de Crapelet se complètent.

Il est un dernier point sur lequel le vieil imprimeur royaliste et la critique actuelle se rencontrent. Aux yeux de Crapelet, les bizarreries de la poésie de Deschamps la rapprochent de la jeune école romantique. Susanna Bliggenstorfer l'aurait sans doute persuadé sans peine que c'est une poésie dans laquelle « la conscience de la forme » met en lumière « les écarts de la règle ». Mais le plus remarquable est qu'à toutes les époques, Eustache Deschamps semble préfigurer ce qu'il y a de plus nouveau, voire de plus iconoclaste, dans la poésie du moment. C'est pourquoi peut-être il a quelque peine à se faire une place dans le canon littéraire et pourquoi aussi il reste un poète si vivant.

EUSTACHE DESCHAMPS EN SES NOMS

Jacqueline Cerquiglini-Toulet

Eustache Deschamps se nomme dans son œuvre et se nomme multiplement. Les deux phénomènes ne sont pas sans précédent, qu'on pense à Rutebeuf, par exemple, et aux jeux qu'il propose sur son nom, mais le fait n'est pas si fréquent malgré tout, qu'il ne soit à considérer. Il pourrait contribuer à désigner une lignée de poètes qui, des goliards à François Villon, se constituent une *persona* qu'ils mettent en scène.

Comment Eustache Deschamps se nomme-t-il[1] ? Eustache, bien sûr, Eustache Deschamps, Eustache Morel, Brûlé des Champs, ajoutant parfois ses titres : Eustache, chastelain de Fismes, le bailli de Valois, le sire de Barbonval, jouant de ses surnoms : Jean Fumée, maître Fumeux, proposant des définitions qui sont des portraits : le roi des fréquentans, le roi des laids. En français ou en latin. En toutes lettres et dans tous les sens puisque le nom apparaît parfois en acrostiche, seul ou accompagné de celui d'une dame. C'est le cas du virelay 743, au tome IV (p. 222-223) qui livre en acrostiche les noms Marie La Terrire, Eustace Morel ou de la ballade 540 au tome III (p. 381-382) qui, grâce à une recomposition des premières syllabes de certains vers, donne à lire Marguarite La Clivete, Eustace, chastelain de Fismes. Par ces noms qu'il fait fonctionner comme des blasons, des armes parlantes, Eustache se construit une identité : identité descriptive, portrait, mais aussi identité phonique, grâce à la dispersion de certains signifiants, signal sonore qui fait signature. De ses noms, Eustache construit sa vérité. Preuve par l'étymologie fictive, fiction de soi. Il y concentre dans un jeu de composition et de décomposition de sons et de sens, dans une multiplication d'images et de métamorphoses, sa poétique.

1 Nos références renvoient à l'édition des *Œuvres complètes* d'Eustache Deschamps par le Marquis de Queux de Saint-Hilaire et Gaston Raynaud, Paris, Firmin-Didot, 11 vol., 1878-1903 (SATF).

LES "DICTEZ VERTUEULX" D'EUSTACHE DESCHAMPS • PUPS • 2005

Cette dernière explication semble aujourd'hui la plus plausible : selon les analyses de Henrik Heger[33], Deschamps se mettrait donc ici à la tête d'une association fictive de « fumeux » qui, sujets à un déterminisme biologique, seraient condamnés à des changements d'humeur imprévisibles. La charte se donne en effet comme tâche de définir la « nature » (v. 32) des membres du groupe, qui sont décrits comme maniaques, dépressifs, arrogants et pensifs. D'autres textes dans l'œuvre de Deschamps confirment cette interprétation. Le poète se déclare tour à tour « empereur de toute Fumee » (pièce 1402), « Eustace li enfumez » *(Miroir de Mariage* VIII 33-37), « chancellier des Fumeux » (ball. 813) ou bien « maistre Fumeux » (X p. XIV-XV). Sous la forme extérieure d'une société joyeuse se cache donc une philosophie de la « merancolie » (1398, v. 47) et par conséquent une auto-définition du « poète maudit ». Le cadre solennel de la charte regagne donc ici sa fonction sérieuse et grave, bien que ce soit sous la couverture de la parodie et de l'humour, ce qui a trompé plus d'un érudit sur le caractère profondément littéraire, voire poétologique de la pièce. C'est ainsi que l'*ars notariae* se rapproche, d'une façon inopinée, de cet « art de dictier » nouveau et moderne tel que le poète « merancolique », « prince de haulte eloquence » (ballade 1405, v. 1), le conçoit dans son traité de poétique.

33 H. Heger, *Die Melancholie bei den französischen Lyrikern des Spätmittelalters*, Thèse Université de Bonn, Bonn, 1967, p. 135-188.

EUSTACHE DESCHAMPS : POÈTE ET COMMENTATEUR POLITIQUE

Susan J. Dudash

En quel estat est votre corps
Et quele est vostre maladie ?
– Certes je voudroie estre mors,
Car en grant tristesce mendie :

Veu n'ay, parole n'oye [...]
Dont je me puisse conforter,
Mais ce me fait desconforter
Que j'ay oeulx, bouche, oreille mole,
Si [...] ne puis vir, oir, parler [...] :
Je ne voy, n'oy ne ne parole[1].

En tant qu'officier, émissaire, poète-guerrier, historien, et confident de Charles VI et de Louis d'Orléans, Eustache Deschamps prenait une part active aux événements politiques de son temps. Comme celle de ses contemporains, Christine de Pizan et Alain Chartier parmi d'autres, dont les écrits témoignèrent d'un souci profond à l'égard des maux contemporains ainsi qu'un effort soutenu à y mettre fin, l'œuvre de Deschamps reflète un intérêt similaire pour les questions concernant l'harmonie sociale, préoccupation qui devait durer tout au long de sa vie. L'aspect cosmopolite de sa poésie a été soigneusement documenté et on ne doute pratiquement plus de la préférence du poète pour la vie urbaine à Paris[2]. On a néanmoins négligé, au moins en partie, l'importance d'une source essentielle de son engagement politique. Un des champs qui nous

1 Eustache Deschamps, *Œuvres complètes*, éd. Queux de Saint-Hilaire et Raynaud, ballade 1183, t. VI, p. 136-138.

2 Par exemple, il ne cessa de supplier le roi de le libérer de ses obligations officielles à la campagne. Voir L. Dulac, « La représentation de la France chez Eustache Deschamps et Christine de Pizan », *Autour d'Eustache Deschamps*, Actes du Colloque du Centre d'Études Médiévales de l'Université de Picardie-Jules Verne (Amiens 5-8 Novembre 1998), éd. D. Buschinger, Amiens, 1999, p. 79-92.

restent à parcourir est la manière dont Deschamps, en plaidant ou non en faveur de ses propres causes (financières, judiciaires, etc.), se fixa pour but d'endiguer le flot des conflits à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Cette étude se propose donc d'analyser quelques-unes des tentatives du poète de se faire le médiateur entre les faibles des campagnes et les puissants à travers plusieurs identités poétiques différentes. Qu'elles soient marginalisées ou de nature hégémonique, ces voix tendent à exprimer la crise du peuple français devant les classes assez bien placées pour améliorer leur situation. Tout au long de ses ballades, lais, et chants royaux, les personnages lyriques abordent la question de la guerre civile et de la guerre de Cent Ans afin de dramatiser le sort du paysan ou de l'homme d'armes, révolté ou victime de persécutions[3].

Si les vers de Deschamps semblent défendre les défavorisés ou les faibles à travers tous les secteurs de la société française, le paysan et le soldat commun sont d'une portée personnelle et politique toute particulière pour le poète. Il peint, par exemple, en tant que métaphores agricoles, lourdes de significations politiques, les habitants de la campagne française déchirés par la guerre. De cette manière, comme nous le verrons, Deschamps pouvait prendre la voix des ruraux accablés, afin d'attirer l'attention du lecteur-auditeur privilégié sur la situation précaire de la France toute entière. De la même manière, quand il écrit selon la perspective d'un vétéran chevronné ou d'un propriétaire foncier victime des grandes compagnies ou des guerriers errants[4], Deschamps souligne l'importance de l'approvisionnement adéquat des troupes. Une autre voix, celle d'une autorité ultime, la France, prévient le prince de la possibilité d'un avenir désastreux pour la nation française – et toute la chrétienté. Enfin, je démontrerai que le conseil politique de Deschamps coïncide alors directement avec son projet d'unification des Français et celui d'une chrétienté unifiée dans la perspective d'une paix complète et durable pour tous.

Il est donc nécessaire de nous concentrer sur les grandes voix de ceux qui demeurent à la campagne, de ceux qui y vivent, et de ceux qui parlent au nom du Français ou du chrétien moyen. À cette fin, il nous sera d'abord indispensable de définir plus précisément le groupe qui incarne le peuple chez Deschamps. Il sera ensuite possible de proposer d'éventuelles solutions aux problèmes sociaux de cette période.

3 Sur l'utilité des formes poétiques pour commenter les circonstances politiques, voir C. Thiry, « La poésie de circonstance », *Grundriß der Romanischen Literaturen des Mittelalters*, t. VIII, éd. H.R. Jauß *et al.*, Heidelberg, 1988, p. 111-138.

4 À ce propos, voir P. Contamine, « Les compagnies d'aventure en France pendant la guerre de Cent Ans », *Mélanges de l'École française de Rome, Moyen Âge-Temps modernes*, 87 (1975), p. 365-396.

LE MENU PEUPLE

Au moment où la structure sociale européenne, traditionnellement rurale, était en pleine transformation vers un système fondé sur le marché urbain, Deschamps devait être tout à fait conscient de ces changements socio-politiques. Car, comme chez sa contemporaine Christine de Pizan, il s'efforça de classer en catégories et de définir, aussi précisément que possible, le peuple et les divers groupes qui l'incarnaient. Dans son *Lay des douze estats du monde*, par exemple, il catalogue, en premier lieu, les savants, ou plutôt le clergé, les chevaliers, et les laboureurs. Puis sa liste se termine par des groupes spécialisés, tels que juges, artisans, et marchands[5]. Selon le travail de Thierry Lassabatère, « le peuple [...] renvoie à une structure sociale de la communauté, opérant une distinction entre la strate supérieure des nobles et celle, inférieure, des non-nobles », que l'historien désigne par « le peuple menu »[6].

La définition que Deschamps offre des membres pauvres de ce groupe reflète peut-être mieux encore l'attitude controversée de son temps[7]. D'après ce que Lassabatère écrit sur la charité, les pauvres méritants comprenaient, en général, « les oppressez, povres et debilitez et [...] ceuls qui mesprannent d'aventure », les « soufraiteux, foibles et indigens », en résumé ceux qui étaient obligés de mendier[8]. Selon le poète, le remède à ces maux était de vivre selon

5 *Lay des douze estats du monde* (n°309), t. II, p. 226-235. La liste des catégories est exposée aux p. 226-227. Hôteliers, avocats-clercs, notaires, médecins, prêtres, et rois complètent sa catégorisation. À propos du prince bien lettré et avisé chez Christine de Pizan et Deschamps, voir S. J. Dudash, « Christine de Pizan and "le menu peuple" » *Speculum*, 78, n°3 (juillet 2003), p. 788-831. Dans le *Lay de Verité* (n°304), t. II, p. 171-182, Deschamps enregistre près d'une vingtaine de catégories différentes, la plupart de nature administrative (t. I, p. 174-75). Voir J. Batany, « Les "estats du monde" chez Eustache Deschamps : des structures sociales aux catalogues de métiers », *Autour d'Eustache Deschamps*, Actes du Colloque du Centre d'Etudes Médiévales de l'Université de Picardie - Jules Verne (Amiens, 5-8 Novembre 1998), éd. D. Buschinger, Amiens, 1999, p. 1-14., en particulier p. 1-2.

6 T. Lassabatère, *Le Bon gouvernement selon Eustache Deschamps*, Mémoire de maîtrise, Université Paris-Sorbonne, 1992, p. 14, citant les exemples de la ballade 1115, v. 11 (t. VI, p. 26) et du *Miroir de mariage*, v. 2244 (t. IX, p. 76.) Sur l'association entre peuple et pays, se référer à T. Lassabatère, « Sentiment national et messiansme politique en France pendant la guerre de Cent Ans : le thème de la Fin du monde chez Eustache Deschamps », *Bulletin de l'Association des amis du Centre Jeanne d'Arc*, 7 (1993), p. 27-56., en particulier p. 29-32. Voir aussi J. Batany, art. cit., p. 6, à propos de la réunion des classes riches et appauvries dans une seule catégorie politique.

7 À propos de la perception contrastée du peuple et des pauvres par les contemporains de Deschamps, ainsi que sur la terminologie qui les désigne, voir S. J. Dudash, art. cit., p. 791-796.

8 Respectivement : *Complainte de l'Église* (n°1397), t. VII, p. 293-311 ; ball. 1016, t. V, p. 282-83 ; et ball. 1201, t. VI, p. 186-87 ; et T. Lassabatère, « Théorie et pratique de la charité individuelle à la fin du Moyen Âge : l'exemple d'Eustache Deschamps », *Fondations et œuvres charitables au Moyen Age*, Actes du 121e congrès national des sociétés historiques et scientifiques (Nice, 1996), Paris, 1999, p. 129-141, ici p. 132. Sur les pauvres voir aussi *Double Lay de la fragilité humaine* (n°310), t. II, p. 268-269 et 277-278.

ses propres moyens et Deschamps met en garde contre l'appauvrissement personnel qu'entraîne une attitude trop dépensière[9]. Cet ordre ne se composait pas donc simplement d'indigents à proprement parler, mais de toutes les classes défavorisées, les paysans déshérités par exemple.

Néanmoins, chez le poète de Vertus, officier du roi, émissaire, et guerrier récalcitrant, l'accent est mis plutôt sur les groupes qui touchaient le plus l'expérience personnelle du poète – les populations agricoles et les guerriers[10]. C'étaient eux qui étaient les plus éloignés de la cour et de l'oreille du roi. Il est à noter que, chez Deschamps, les paysans étaient, en général, des fermiers appauvris :

> Les laboureurs euvrent des mains [...]
> Tous les jours sont aux champs empains [...]
> Comme bestes, clamez villains,
> Et telz gens ont moult de meschance[11].

Quant aux combattants, ils sont qualifiés de « povres gens qui composent l'armée »[12]. Plutôt que de chevaliers nobles et bien approvisionnés, il s'agissait de pauvres démunis, en proie aux éléments :

> Qui suit ceste guerre, il est mors ;
> Il n'y a que tristesce et plours,
> Faim, froit, soif, toute deshonours,
> Peril d'ame, tous desconfors,
> Destruire le corps qui est fors
> Et soy affoler tous les jours.

Le poète conclut alors : « Rien ne vault d'armes li effors », car « ce n'est c'uns ressors / De larrecins et de doulours »[13]. Tout comme chez Christine de Pizan, nous notons chez Deschamps un souci profond et continu du triste état des

9 Voir par exemple les ballades 15, 82 et 260. Dans la ballade 1201, Deschamps semble appliquer le même *topos* à son cas personnel et à celui de ses descendants (v. 40). Dans le *Lay du Roy* (n°312), il étend son commentaire à la gestion des finances publiques en conseillant au roi : « Vis selon ta revenue / Non pas plus » (v. 125-126).

10 Voir son traitement du pauvre et du riche dans ball. 184, t. I, p. 320-321. Malheureusement, sa chronique versifiée des événements de son temps, *Le Livre de mémoire*, n'existe plus (I. S. Laurie, « Eustache Deschamps : 1340 (?) - 1404 », *Eustache Deschamps French Courtier-Poet. His Work and His World*, éd. D.M. Sinnreich-Levi, New York, 1998, p. 1-72, en particulier p. 4 et 36-37). Comme le suggère Jean Batany, c'est souvent la catégorie la plus basse de la société qui est mise en valeur chez Deschamps (J. Batany, art. cit., p. 5).

11 *Lay des douze estats du monde* (n°309), t. II, p. 228. Voir, de même, le *Lay de Vérité* (n°304), t. II, p. 179.

12 Ball. 838, t. V, p. 8.

13 *Lay des douze estats du monde* (n°309), t. II, p. 234.

couches inférieures de la société, ainsi qu'un effort soutenu d'améliorer leur sort (et peut-être en même temps, le sien)[14]. Nous pouvons maintenant aborder ces diverses voix poétiques.

LES SOLDATS : GARDIENS DE LA NATION FRANÇAISE ?

La médiation de l'ancien combattant et poète-guerrier en faveur des membres opprimés de la société se manifeste bien à l'égard des troupes françaises. Dans ce cas, Deschamps attire le regard du roi sur le sort du soldat commun ; il prône l'entretien, le paiement, et l'approvisionnement corrects des troupes envoyées lors de campagnes bien planifiées ; et condamne le pillage des terres françaises par ses propres armées.

Comme nous l'avons déjà remarqué dans son *Lay des douze estats du monde*, Deschamps insiste sur la situation défavorisée du soldat – à l'en croire, le sort de ce dernier fut, en effet, le pire de tous les états :

> Et puis que je voy a rebours
> Aler sanz armes et amours,
> En grant peril d'ame et de corps
> Et que de tous est li piours
> Le mestier d'armes et plus lours
> Des estas du monde, j'acors
> Que je m'en mette du tout hors,
> Car je n'i voy bien ne secours
> Fors desloiauté et faulx tours[15].

Quoiqu'aucune des douze catégories ne soit identifiée en tant que « pauvre » à proprement parler, il s'agit bien des affaiblis, des affamés et des délaissés à la triste condition desquels Deschamps consacre plusieurs strophes du lai, comme il le faisait pour leurs homologues agriculteurs, opprimés eux aussi, mais plutôt

14 C. Reno, « Christine de Pizan: "At Best a Contradictory Figure" ? », *Politics, Gender, and Genre : The Political Thought of Christine de Pizan*, éd. M. Brabant, Boulder, 1992, p. 171-192, ici p. 176. Se référer aussi à J. Larmat, *Les Pauvres et la pauvreté dans la littérature française au Moyen Âge*, Nice, 1994, p. 212 ; B. A. Carroll, « The Causes of War and the Quest for Peace : Christine de Pizan and Early Peace Theory », *Au champ des escriptures*, IIIe Colloque international sur Christine de Pizan (Lausanne, 18-22 juillet 1998), éd. E. Hicks, Paris, 2000, p. 337-338, ici p. 344, et l'introduction à Christine de Pizan, *Le Livre du corps de policie*, éd. A.J. Kennedy, Paris, 1998. N.B. que les vues du poète ne portent pas sur les mendiants, qu'il dépeint avec dédain. À ce propos, voir T. Lassabatère, « Théorie et pratique de la charité individuelle », art. cit., p. 136-138.

15 *Lay des douze estats du monde* (n°309), v. 216-224, t. II, p. 233-234 ; voir aussi p. 231.

paisibles que destructeurs. D'ailleurs, dans la ballade 65, le poète se fait plus explicite :

J'ay les estas de ce monde advisez
Et poursuiz du petit jusqu'au grant [...]
Mais en trestouz le pire et plus pesant
Pour ame et corps, selon m'entencion,
Est guerroier, qui tout va destruisant :
Guerre mener n'est que dampnacion [...]
Car on y fait les .VII. pechiez mortelz[16].

Dans un sens, leur condition est pire que celle du rural pauvre, puisque, bien qu'affaibli, ce dernier menait au moins une existence productrice tant au niveau personnel qu'à celui de la nation. Alors que le fermier nourrissait le pays entier et que son mode de vie s'avérait bénéfique pour toute la France et pour chacun de ses états sociaux, noble ou roturier, les soldats, en revanche, étaient politiquement aphones et avaient donc un plus grand besoin d'intermédiaire. De plus, la situation du paysan était meilleure de deux façons importantes qui étaient liées à sa pacificité : il ne nuisait, en principe, à personne d'autre et ne corrompait pas l'éternité de son âme. Ce n'était qu'en accomplissant sa fonction dans l'errance ou non que le guerrier risquait l'immortalité de son esprit. Pour le poète champenois, au moins, il était bien préférable de travailler en *état moyen* en « souffisance »[17], entre les deux extrêmes :

Prince, je vueil mener d'or en avant
Estat moien, c'est mon oppinion,
Guerre laissier et vivre en labourant :
Guerre mener n'est que dampnacion[18].

En outre, pour mieux souligner le triste sort du soldat, l'ancien combattant dramatise ses propres souffrances au cours de la troisième campagne militaire de Flandres de 1385, et celle du guerrier en général. Au long de deux strophes entières, il nous raconte que n'ayant ni pain ni vin, obligé de construire son

16 Ball. 65, t. I, p. 161-162, v. 1-2, 5-8 et 17.
17 Voir M. Lacassagne, « Rhétorique et politique de la "médiocrité" chez Eustache Deschamps », *Autour d'Eustache Deschamps*, Actes du Colloque du Centre d'Etudes Médiévales de l'Université de Picardie - Jules Verne (Amiens, 5-8 Novembre 1998), éd. D. Buschinger, Amiens, 1999, p. 115-126 et T. Lassabatère, « Théorie et pratique de la charité individuelle », art. cit., p. 133, ainsi que notre analyse de l'unification ci-dessous. On remarquera que Jean Batany suggère qu'une certaine solidarité existait entre le peuple et la classe moyenne (J. Batany, art. cit., p. 6).
18 Ball. 65, t. I, p. 161-162, v. 25-28.

propre logement avec des branches dans un champ, de se coucher armé à même le sol (c'est-à-dire quand il le pouvait puisqu'il y supportait très mal le vacarme assourdissant des canons), et qui plus est, souffrant du froid, il lui semblait alors que, certainement, la vie d'ermite valait beaucoup mieux que celle de l'homme de guerre en campagne[19]. Dans son *Lay du Roy*, miroir poétique des princes, Deschamps conseille alors : « Amer dois bons chevaliers, / Gens d'armes et escuiers / Qui doivent suir ta guerre » (mais qu'en soient exemptés les clercs comme lui-même, « Car ce n'est pas leurs mestiers »)[20].

Quand il propose des solutions, le poète de Vertus offre des conseils très pratiques. Le prince doit protéger et nourrir son armée comme la poule veille sur ses poussins, car

Souventevois, et leur quiert a manger,
Afin que nulz ne chiée en grant danger ;
Doit [...] tous princes qui maine gens en guerre
Semblablement son ost avitaillier,
Et si leur doit toute seurté querre[21].

Il exhorte le prince : « Paye bien tes souldoiers »[22]. En outre, Deschamps recommande au roi de ne pas trop surmener ses troupes et de planifier les sièges pour les mois secs[23]. En été il serait plus facile de les approvisionner, tandis qu'en hiver « ceuls des chasteauls sont fier » ; il préconise : « Qu'om ne face ses gens d'armes blecier [...] Ainsis princes doit ses hommes aisier » (*ibid.*). Quoique le prince doive faire attention de ne pas trop accabler ses troupes, il faut quand même signaler que cette couche de la société guerrière, tout comme son homologue paysanne, n'est ni infaillible, ni toujours méritante.

Car par contre dans son *Lay de Vérité*, le poète accuse ceux qui détruisent le peuple (rural) confié à leur garde :

Vous qui la guerre menez,
Vous dampnez,
Quant contre raison prenez
Du peuple communement
Les biens et les rançonnez :

19 Ch. r. 334, t. III, p. 41-42.
20 *Lay du Roy* (n°312), t. II, p. 314-323, v. 190-192 et 198 (p. 320-321) ; voir Lassabatère T., « Théorie et éthique de la guerre dans l'œuvre d'Eustache Deschamps », *Guerre et violence au Moyen Age*, Actes du 119e congrès national des sociétés historiques et scientifiques (Amiens, 1994), 2 tomes, Paris, 1996, t. I, p. 35-48, en particulier p. 46-47.
21 Ch. r. 326, t. III, p. 24-26, v. 5-9 (p. 24).
22 *Lay du Roy* (n°312), v. 201 (p. 321). Voir aussi ch. r. 336, t. III, p. 45-47.

Vous falez

parce que ces gens sont « le soustenement / Des faiz que vous emprenez »[24]. Puisqu'il ne s'adresse plus directement au prince mais aux soldats communs, ou aux routiers[25], le poète peut plus aisément condamner les crimes contre le paysannat. On peut néanmoins suggérer qu'il y avait bien là aussi une critique du prince qui aurait dû et aurait pu approvisionner suffisamment ses troupes prises par la faim et sans ressources pour entreprendre ces campagnes militaires.

Afin d'accentuer le triste sort des ruraux face aux armées royales et à la destruction des territoires français, comme nous le verrons, Deschamps se substitue à la parole du peuple. Il se plaint, par le truchement d'un paysan :

[...] Je ne sçay
Comment on se pourra chevir.
Je voy chevaulx prandre et ravir,
Moutons et aumaille tuer,
Par gens qui nous en font fuir[26].

Il s'agit là d'une critique des troupes françaises. Selon Deschamps, « Pour ce sur touz doivent prince dampner / Ceuls qu'ilz ont faiz, qui [...] veulent leurs gens fouler, / Leur droit tolir, exurper leur chevance »[27].

LES RURAUX : ÉLÉMENT DE BASE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE MÉDIÉVALE

Deschamps dépeint les habitants du paysage déchiré par la guerre d'une manière vivante. Puisque l'on a déjà étudié le discours du paysan révolté, nous concentrons plutôt notre analyse sur l'aspect de victime du peuple affaibli[28]. Afin de servir de voix convaincante et frappante aux populations rurales, son portrait prend la forme d'une métaphore agricole. La chanson royale 318 dépeint, par exemple, les paysans surchargés d'un fardeau économique bien trop lourd[29]. On y rencontre des moutons tondus trois fois par an, essayant de

23 Ch. r. 326, t. III, p. 24-26. Voir aussi ball. 879, t. V, p. 62-63.

24 *Lay de Vérité* (n°304), t. II, p. 171-182, respectivement : v. 250-255 et 266-267.

25 Voir, par exemple, les ballades 5, t. I, p. 75-76 ; 167, t. I, p. 298-29 ; et 175, t. I, p. 309-310. Le dernier exemple dépeint le chef des routiers comme un monstre. Voir aussi Larmat J., *op. cit.*, p. 214-15 et T. Lassabatère, « Théorie et éthique de la guerre », art. cit., p. 40-41.

26 Ch. r. 336, t. III, p. 45-47 v. 5-9.

27 Ball. 296, t. II, p. 154-156, v. 25-28.

28 Voir, par exemple, D. Buschinger, éd., *Autour d'Eustache Deschamps*, Actes du Colloque du Centre d'Études Médiévales de l'Université de Picardie - Jules Verne (Amiens, 5-8 Novembre 1998), Amiens, 1999.

travailler auprès d'une vache sans lait, à laquelle son veau a été enlevé et mangé par la suite. Leur entourage comprend également un cheval surmené (forcé de travailler jusqu'à ce qu'il soit efflanqué) et de pauvres bœufs écorchés de retour de la cour, où ils plaidaient peut-être eux-mêmes leur pitoyable cause auprès du roi. Les paroles de l'âne expriment le mieux leur sort :

Qui pert le principal
Et rest le cuir, sa rente est mal fondée :
La beste muert [...]. Le labour fault : plus ne convient qu'om rée
Et si fault il labourer qui que soit,
Ou li barbiers de famine mourroit[30].

Tout en soulignant la triste condition du fermier en tant que fondement de la société, Deschamps attire l'attention du prince sur la situation chancelante de la France toute entière. Même si sa métaphore ne parvenait pas à faire naître la pitié dans le cœur des autorités, au moins leur conscience égoïste devait prêter une attention toute particulière aux conséquences financières délétères de leurs actes. Alors le poète pourrait peut-être les détourner de leurs rapines. Ce même genre d'accusation paraît partout dans sa poésie. Dans sa ballade 278, par exemple, Deschamps déclare : « Car brebiz n'est c'un chascun d'eulx ne tonde » et « Qui n'ont pitié fors de prandre et ravir / les biens d'autrui : pour ce fault que tout fonde »[31]. Le poète souligne là l'extrême portée de leur avidité, et ici, il accuse les coupables de la destruction de tous, comme nous l'avons remarqué plus haut. Nous pouvons comparer ces vers à la ballade 175 :

Laisse au bestail son povre pasturage,
Ton domptement, et tant aras tu plus ;
Qui escorche sa beste, il n'est pas saige,
Car jamais jour ne prandra noient sus [...]
Pour quoy veulz tu les brebiz et leur laine[32] ?

En revanche, si l'on modérait sa consommation de produits agricoles, Deschamps suggère que l'on bénéficierait d'une source de vivres qui se renouvellerait automatiquement pour le propriétaire (et par extension, le fermier). Ce genre de pillage économique n'affecte pas seulement les paysans, mais aussi les maîtres. Pour Deschamps, la question est plutôt celle de la

29 Ch. r. 318, t. III, p. 7-9.

30 *Ibid.*, v. 31-33 et 35-37.

31 Ball. 278, t. II, p. 127-129, v. 8-9. Voir aussi la ball. 292, t. II, p. 148-49.

32 Ball. 175, t. I, p. 309-310, v. 17-20 et 24.

cohésion, de l'unité, et de l'effondrement de tous les Français. S'il insiste sur le sort des paysans dépouillés par ceux qui sont armés du pouvoir judiciaire ou militaire, Deschamps accentue aussi leur faiblesse devant les troupes royales. L'arrivée des troupes ne peut que faire empirer une situation nationale déjà précaire.

LE POÈTE DE VERTUS : UN HOMME DES CHAMPS

En tant que propriétaire foncier rural, Deschamps s'identifiait pleinement à un paysage ravagé et dévasté, à une France abandonnée au bon vouloir des troupes maraudeuses françaises ou étrangères. Quand il sert de voix aux populations paysannes appauvries et à la terre[33], le poète et ses propres possessions territoriales peuvent alors devenir une espèce de mise en abîme de la France entière, comme dans la ballade 247. Dans ce cas, le Champenois décrit la destruction de ses terres par les Anglais comme une sorte d'assaut personnel : « Les Angles m'ont ars, destruit et degasté », « J'ay tout perdu, ma fournée est bruie »[34]. De la même manière, il demande une rémunération au prince :

L'ont les Anglis tout ars et tout brui
Emprès Vertus ; [...]
Si vous requiert pour fuir povreté [...]
Et qu'om le paye sanz contradicion,
Et de grace que *le povre brullé*
Retenue ait et confirmacion[35].

Aussi se nomme-t-il d'ailleurs « Brulé des Champs »[36] : il s'agit ici de la propriété confiée à sa charge ou bien de ses propres terres ancestrales, et par la suite, de leurs habitants ruraux. Ailleurs, le poète souligne sa souffrance face au manque de paiement qui lui est dû pour ses services à la couronne[37]. Si l'on voulait voir « grant povreté », il suffirait d'aller tout droit vers Vertus où le terroir est désert et la ville gâtée[38]. Deschamps s'assimile alors non seulement aux populations rurales et démunies, mais à ces fonctionnaires mal rémunérés,

33 À propos du « je » public aristotélicien chez Deschamps, voir L. Kendrick, « La poésie pastorale d'Eustache Deschamps : miroir de mentalité à la fin du XIVe siècle », *Romanistische Zeitschrift für Literaturgeschichte*, 7 (1983), p. 28-44, ici p. 28 et 39. Voir aussi I. S. Laurie, art. cit., p. 1-2.
34 Ball. 247, t. II, p. 81-82, v. 11 et 23. Voir aussi ball. 864, t. V, p. 42-43.
35 Ball. 250, t. II, p. 86-87, v. 14-15, 19 et 28-30 [je souligne].
36 Ballades 835, t. V, p. 5-6 (refrain) et 866, t. V, p. 45-46, v. 2 (« Brulez des Champs »).
37 « Mais du paier n'y sçay voie ne tour », ball. 247, t. II, p. 81-82 (refrain).
38 Ball. 836, t. V, p. 6-7 (en particulier, l'expression « grant povreté » est citée au v. 1).

si tant est qu'on les paie pour leurs offices. Dans la ballade 801, il sert également d'exemple au pauvre guerrier misérable[39]. C'est ainsi que Deschamps devient un homme modèle, un représentant du Français accablé. Se posant en tant que « *nemo* », ou personne d'importance, il devient alors presque une espèce de Monsieur tout-le-monde, « *de paupere regno* », le roi des pauvres[40].

UNE AUTORITÉ SUPÉRIEURE : LA FRANCE

D'ailleurs, ce n'est plus Deschamps, mais la France elle-même qui se plaint de sa destruction, résultat de la guerre étrangère sur les territoires français. C'est elle, blessée mais muette, qui prend la parole dans le *Lay de Plour*, par exemple[41], afin de déplorer les diverses escarmouches menées sur ses terres et la dégradation de son corps (politique) résultante. Comme elle le déclare, chacun hait et nuit à ce pauvre pays :

Par estrangiers jour et nuit
Est mis a destruction ;
Le povre peuple s'en fuit
Qui doublement est destruit
Sanz nulle redempcion.
Guerre et persecusion
L'art de l'un costé et bruit ;
Ly deffendeur se font vuit
De tout habitacion[42].

De cette manière, le Champenois souligne la double fragilité, à la fois intérieure et extérieure, de l'État, tout en accentuant la double tragédie des symboles de la nation entière : les paysans et les terroirs français accablés. Plus précisément, ces vers se rapportent au paysannat doublement victimisé : de l'extérieur et de l'intérieur, ainsi que sous un aspect temporel et social. Dans le premier cas – de l'extérieur – il s'agit des escarmouches liées à la guerre de Cent Ans menées sur les terres françaises. De l'intérieur, le poète se réfère à la

39 Ball 801, t. V, p. 313-314.
40 Ball. 862, t. V, p. 39-40.
41 Pour la France personnifiée chez Christine de Pizan et Eustache Deschamps, voir L. Dulac, art. cit., p. 86-87, et T. Lassabatère, « La personnification de la France dans la littérature de la fin du Moyen Âge. Autour d'Eustache Deschamps et Christine de Pizan », *Contexts and Continuities*, Actes du IVe colloque international sur Christine de Pizan (Glasgow 21-27 July 2000), publié en l'honneur de Liliane Dulac, éd. A.J. Kennedy, R. Brown-Grant, J.C. Laidlaw et C.M. Müller, Glasgow, 2002, t. 2, p. 483-504.
42 *Lay de Plour* (n°311), t. II, p. 306-314, v. 20-28. Voir aussi ball. 141, t. I, p. 266-267.

convoitise promulguée aux communs, exprimée par la suite[43]. Par rapport au temporel, il s'agit non seulement des attaques toutes les 24 heures d'affilée, mais aussi des « mortalités » dans le présent et dans l'avenir, à cause des difficultés d'une production suffisante de vivres sur des terrains rasés dans les années à venir[44]. Désertée par son peuple, la France se plaint sous la forme d'une veuve misérable et mère délaissée par ses enfants, ses territoires ouverts à tous, comme dans la ballade 159 où elle dit : « je suis cheue en ruine »[45]. Voilà l'image d'une terre détruite et déserte, d'une France dénuée et dépeuplée de tout Français, commun, militaire, ou bien noble. Mais, quelles solutions le commentateur champenois propose-t-il à ces crises politiques, hormis une juste rémunération des hommes de guerre ?

QUELQUES SOLUTIONS AUX MAUX DE SON TEMPS

En premier lieu, Deschamps suggère que chaque membre de la société reste dans son état, et en particulier que l'on oblige les ouvriers à s'adonner à leur propre métier dans les champs ou ailleurs. Tout comme sa contemporaine Christine de Pizan, il prône une espèce de politique contre le vagabondage, telle que celles enregistrées dans l'Ordonnance cabochienne de 1413[46]. Toujours comme chez ses contemporains, chez Deschamps on devrait se contenter de son état et de son sort dans la vie, « Pour les labours du secle maintenir » puisqu' « A paine est il au jour d'ui nul ouvrier »[47]. De cette manière, il répond aux crises produites par cette période de pénurie de vivres ou de production agricole, faute de laboureurs. Comme il nous l'affirme :

Il fault penser et regarder la fin,
Et que chascun pour sa vie maçonne

43 « J'ay leu mainte seignourie / Par avarice perie » et « Convoitier est grant folie / A grant seignour qui n'a mie / Deffaulte d'assez de biens ; / On lui tourne a villenie », *Lay de Plour* (n°311), t. II, p. 306-314, v. 81-82, 91 et 94 (p. 309). Se référer aussi à T. Lassabatère, « Théorie et éthique de la guerre », art. cit., p. 37-38.

44 Sur le présent et l'avenir misérables et apocalyptiques, voir M. de Combarieu du Grès, « Deschamps, poète de la fin des temps ? », *Fin des temps et temps de la fin dans l'univers médiéval, Senefiance*, 33 (1993), p. 163-185, en particulier p. 168-171 et 179. Sur la vision millénariste de Deschamps, voir T. Lassabatère, « Sentiment national et messianisme politique », art. cit., p. 39-44.

45 Ball. 159, t. I, p. 288-289, v. 5. Voir aussi ball. 164, t. I, p. 294-295. On notera que les pauvres sont associés à la veuve et à l'orphelin dans la ballade 242, comme le démontre T. Lassabatère, « Théorie et pratique de la charité individuelle », art. cit., p. 134.

46 Voir S. J. Dudash, art. cit.,p. 826-829 ; chez Deschamps, voir J. Batany, art. cit., p. 5 et T. Lassabatère, « Théorie et pratique de la charité individuelle », art. cit., p. 139.

47 Ball. 259, t. II, p. 99-100 (refrain).

Et qu'om ne soit d'oiseuse trop afin.
Car qui oiseus sanz labour s'abandonne
Povre se voit, et quant il pluet ou tonne
Se recept n'a, bien doit gesir a plain ;
Chascuns meschant de lui dit et raisonne,
S'il ne l'est hui, qu'il le sera demain[48].

De plus, si l'on n'adhère pas à ses conseils d'emmagasiner des vivres de tout genre pour l'avenir, il prédit : « chetis sera tout homme » (*ibid.*, v. 23).

Selon Deschamps sur un plan économique plus étroit, les méfaits du vagabondage sont la résultante du pillage et des guerres. En outre, une action judiciaire est nécessaire : « L'en devroit bien tez larrons justicier / Et contraindre de leur mestier tenir »[49]. D'ailleurs, dans son *Lay de Vérité*, la personnification du Vrai Dire exige, alors : « Tu ne doiz passer ton sueil, / Fors pour faire ta journée ; / Soit la terre labourée »[50]. La « souffisance » est alors la clé, car elle l'est pour n'importe quel état enfin « des vertus la maistresse »[51]. La conclusion de Deschamps est d'une importance toute particulière : « Cil qui labour a vivre en souffisance : / Qui vit du sien, de Dieu soit il benois ! »[52]. Le poète et propriétaire foncier insiste alors pour que l'on demeure sur les terres françaises de plusieurs manières – non pas seulement afin d'éviter une invasion trop facile depuis l'extérieur du pays, mais aussi pour empêcher la quête continue de salaires élevés, dont il résulte un abandon des champs à l'intérieur, ainsi que pour prévenir l'effondrement total de la société française.

En second lieu, les Français doivent attaquer l'ennemi sur ses propres terres, et non pas chez eux :

Son ennemi doit requerre
Es marches de son pais,
Non pas l'attendre en sa terre
Pour la gaster et conquerre
Car lors sont gens esbahis,
Veans par leurs ennemis
Ardoir, ravir et acquerre :

48 Ball. 201, t. II, p. 21-22, v. 9-16.

49 Ball. 259, t. II, p. 99-100, v. 14-15.

50 *Lay de Vérité* (n°304), t. II, p. 171-182, v. 308-310 (p. 181).

51 Ball. 95, t. II, p. 13-14, v. 23. Voir aussi ball. 96 (suite) et *Lay du Roy* (t. II, p. 316 et 318).

52 Ball. 199, t. II, p. 19-20, v. 23-24 et la suite. Voir aussi la ball. 1163, t. VI, p. 93-94.

Ce leur font les cuers et serre,
Et sont presque desconfis[53].

On peut alors atténuer les effets néfastes des ravages menés sur les terres françaises et compter peut-être sur des ressources nécessaires pour soutenir la guerre (si l'on diminuait en même temps les taux imposés aux paysans). En exhortant le guerrier (ou plutôt leur chef) à faire la guerre hors de France, Deschamps espère, peut-être, alléger le fardeau des malheurs de son pays natal :

[...] toujours tirer devez
De combatre en leur pais,
Car lors sont ilz esbahis
Et vous estes honourez[54].

Ou bien, enfin, le Champenois propose une solution idéale : l'unification, et à l'intérieur et à l'extérieur du pays. La belle Rome est offerte en exemple de cette union sociale si recherchée :

[...] amer le bien commun,
Et commune povreté
Tindrent en grant amisté,
Et ainsi furent tout un[55].

Deschamps insiste sur le fait que l'on est du même peuple, selon les paroles d'Adam : « Sans excepter grans, petiz ne menuz ; / [...]Vous estes tous d'une pel revestuz »[56]. Cette unification ne se limite pas seulement au peuple français, mais aux rois du même sang ; Deschamps conseille assez explicitement la réconciliation des princes de France et d'Angleterre dans la ballade 1171, par exemple[57]. Dans la ballade 1148, il souligne l'importance d'une coalition spirituelle :

53 *Lay de Plour* (n°311), t. II, p. 306-314, v. 102-110 (p. 309). Voir aussi la ball. 1145, t. VI, p. 73-74 et le *Lay du Roy*, t. II, p. 321.
54 *Lay de Departement* (n°314), t. II, p. 335-343, v. 137-140 (p. 340).
55 *Lay de Plour* (n°311), t. II, p. 306-314, v. 41-44 (p. 307, je souligne). Voir aussi la ball. 378, t. III, p. 137-38 et la suite.
56 Ball. 1176, t. VI, p. 124-25, v. 1-2. Voir aussi T. Lassabatère, « Théorie et pratique de la charité individuelle », art. cit., p. 130-31, ainsi que les ballades 1144, t. VI, p. 175-76 et 377, t. II, p. 135-36 ; selon Deschamps il faut quand même maintenir une certaine distance vis-à-vis du petit peuple.
57 Ball. 1171, t. VI, p. 115-17.

Estre devront bien ou livre de vie
Qui bonne paix final sçauront trouver
Entre ces deux, faire l'Eglise unie ;
Par ce pourront le monde reformer [...]
Princes, veuilliez a la paix labourer
Et les .II. roys s'i vueillent acorder[58].

Pour entreprendre une autre guerre, il faut d'abord établir la paix en Europe :

Bonne aliance premiere
Doit querir sanz faire chiere [...]
S'avoir peut paix, si la quiere,
Bonne, honourable et entiere[59].

Solution idéale, le poète engagé veut suggérer la formation d'une coalition qui entreprendrait une guerre sainte, ce qui est peut-être implicite dans les vers suivants : « Mieulx vaut qu'ailleurs se deffende / Et qu'autrui pais conquiere »[60], mais qui s'exprime encore mieux ailleurs dans son œuvre. À titre d'exemple, il exhorte :

Querons ailleurs guerre qui nous afiere,
Sur Sarrazins levons nostre banniere
Encore yceuls nous croisons,
Et ce pais a repeupler laissons [...]
Se l'en m'en croit, la guerre finerons
D'acort commun a Rodelinguehem[61].

Selon l'étude de Lassabatère, ce genre de guerre pourrait fort bien être un moyen légitime de rétablir la paix et un ordre juste[62]. Ainsi les projets de Deschamps se cristallisent autour d'un avenir glorieux, au moins en principe, au lieu d'un présent toujours trop incertain. Pour citer le poète : « Car par l'amoureuse estincelle / Se puet ly mondes reformer »[63].

58 Ball. 1148, t. VI, p. 77-79, v. 21-24 et 31-32. Voir aussi le ch. r. 360, t. III, p. 96-97.
59 *Lay du Roy* (n°312), t. II, p. 314-323, v. 190-191 et 193-194 (p. 321-322). Deschamps présente d'une façon similaire des tournois en tant que substituts aux conflits sanglants en période de paix. Voir son *Lay de Department* (n°314), t. II, p. 339.
60 *Lay du Roy* (n°312), t. II, p. 314-323, v. 316-317 (p. 321).
61 Ball. 883, t. V, p. 67-68, v. 24-27 et 29-30. Voir aussi les ballades 7, t. I, p. 78-79 et 1142, t. VI, p. 69-70, signalées par T. Lassabatère, « Théorie et éthique de la guerre », art. cit., p. 38-39.
62 T. Lassabatère, « Théorie et éthique de la guerre », art. cit., p. 36.
63 *Lay amoureux* (n°306), t. II, p. 193-203, v. 319-320 (p. 203).

En servant de voix aux popuations désabusées ou silencieuses, tel l'aveugle de l'exergue, le poète de Vertus s'efforce de plaider leur cause devant ceux qui pourraient mettre fin à leurs douleurs. S'il valorise une partie basse de la société – pauvres paysans ou bien soldats – qu'il combine ou non avec ses propres intérêts, ce n'est que pour guérir les maux du corps politique entier. En fin de compte, en se basant sur les bons exemples de Boèce et de Sénèque, porte-paroles du bien mais finalement trahis par leurs seigneurs pour leurs efforts honnêtes, la voix poétique des champs ne demande au lecteur que de l'exempter – lui, le messager – du même destin[64].

64 *Lay Perilleux* (n°315), t. II, p. 344-352.

L'INVENTION DE L'OPINION PAYSANNE DANS LA POÉSIE D'EUSTACHE DESCHAMPS

Laura Kendrick

Dans son récent ouvrage, *L'opinion publique à la fin du Moyen Âge d'après la « Chronique de Charles VI » du Religieux de Saint-Denis*, Bernard Guenée remarque l'intérêt nouveau de Michel Pintoin, pour l'opinion publique de l'auteur de la *Chronique*. Le moine enregistre les jugements qu'une « petite élite autoproclamée de sages », dont il fait partie[1] porte sur les événements. On pourrait dire la même chose de beaucoup de ballades et d'autres poèmes « moraux » de son contemporain, Eustache Deschamps qui, en tant que membre d'un groupe d'« anciens » de la maison et des conseillers de Charles V, donne son opinion sur l'actualité de son temps. Néanmoins, les deux « sages » – le moine de l'abbaye royale tout comme le poète et officier royal – rendent compte des réactions de groupes d'opinion autres que les leurs. Les représentations qu'ils en donnent se ressemblent, sauf celle de l'opinion populaire. Pour Pintoin, les paysans ne sont que « des objets, des victimes. [...] Ce qu'ils pensent n'intéresse pas »[2]. Chez Deschamps, la présentation détaillée de l'opinion des paysans ordinaires – notamment sur la manière de mener la guerre, sur les impôts et les extorsions qui en découlent – est surprenante et sans équivalent dans la *Chronique* de Pintoin ni, d'ailleurs, dans les *Chroniques* de Froissart pour ce qui concerne les paysans français. Ses antécédents se trouvent plutôt dans la poésie anglaise du XIVe siècle et dans une pastourelle/chanson royale de Froissart.

Souvent Deschamps véhicule la même image d'un peuple irrationnel, crédule et volatile que celle livrée par Pintoin, par Froissart, ou par la tradition des trois ordres de la société médiévale. En théorie, les *laboratores* n'ont que des passions. Ils sont sans opinion, car incapables de réflexion et de jugement. D'après le

1 B. Guenée, *L'Opinion publique à la fin du Moyen Âge d'après la « Chronique de Charles VI » du Religieux de Saint-Denis*, Paris, 2002, p. 180.

2 *Ibid.*, p. 101

3 *Œuvres complètes d'Eustache Deschamps*, éd. Queux de St-Hilaire et Rayaud, 11 t. Les chiffres romains donnent le numéro de volume, les chiffres arabes, le numéro de page dans les références aux éditions entre parenthèses dans mon texte.